



GROUPES DE PROTECTION SOCIALE -
HUMANIS - MALAKOFF MÉDÉRIC

[À LA UNE]

Le paritarisme en fusion

■ Les groupes de protection sociale Malakoff Médéric et Humanis ont engagé leur rapprochement. Objectif : faire face aux visées de la Sécurité sociale sur la gestion de la retraite complémentaire et à la concurrence des mutuelles et compagnies sur l'assurance.

Le communiqué est tombé le 22 mars. Deux jours après les révélations de *L'Argus de l'assurance*, les partenaires sociaux d'Humanis et de Malakoff Médéric confirmaient leur volonté de rapprochement. Très concrètement, les deux groupes de protection sociale ont décidé « d'engager une étude d'opportunité sur les modalités d'un rapprochement de leurs activités de retraite complémentaire et d'assurance de personnes ». Et c'est au terme de ces travaux d'environ trois mois que les assemblées générales devraient, en juin, valider le projet et en arrêter les différentes étapes. « Un calendrier suffisamment volontariste sans être précipité », selon un proche du dossier.

« Changer de paradigme »

Les partenaires sociaux n'ont pas chômé. Si la rumeur était récurrente, surtout depuis l'échec de la fusion entre Malakoff Médéric et La Mutuelle générale en mai 2016, les premiers contacts entre les deux groupes remonteraient réellement à l'automne 2017, avec des travaux portant sur la retraite complémentaire. Préoccupation commune : l'effort de réduction des coûts de gestion imposé par les fédérations Agirc-Arrco.

Les gestionnaires de la retraite redoutent les volontés d'expansion du régime général. « L'Urssaf lorgne très ouvertement sur le recouvrement des cotisations, une activité qui représente une centaine d'emplois dans chacun des grands GPS », relève un administrateur. Et le meilleur moyen de résister revient à faire la preuve aux élus, gouvernants et à la Cour des comptes que les caisses de retraite complémentaire sont capables de faire aussi bien que la Sécu, en services comme en coût. Conséquence : après un premier plan de 300 M€ d'économies, rebelote pour la période 2019-2022.

Un nouvel effort qui, de l'avis général, sera

beaucoup plus dur à réaliser car il exige de « changer de paradigme », comme le souligne un bon connaisseur du dossier. Mais sans mettre en péril l'avenir des GPS. Les partenaires sociaux de Malakoff Médéric et d'Humanis ont rapidement perçu les risques pour l'unité des groupes de travailler uniquement sur la retraite. « Il ne faut jamais oublier qu'un groupe paritaire marche sur deux jambes. Si on lui en coupe une, il tombe », résume un expert du paritarisme.

Bref, le projet a rapidement englobé l'assurance. D'autant que, là aussi, les enjeux sont importants. L'ANI, ou plus exactement la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés, et la fin des clauses de désignation dans les branches professionnelles ont exacerbé la concurrence et laminé les marges. Un virage difficile pour les paritaires et mutualistes, d'où une nouvelle phase de concentration, comme l'illustre la création du groupe Vyv et le rapprochement en cours entre AG2R La Mondiale et Matmut (voir l'infographie ci-contre).

Marge de solvabilité

Par ailleurs, déjà secoué par le départ surprise de son directeur général Jean-Pierre Ménanteau à la fin de l'été dernier, Humanis a annoncé, début décembre, un défaut de provisions de 120 M€ sur ses engagements de prévoyance pour 2016. Et la facture serait nettement plus élevée pour 2017. « Les administrateurs se sont inquiétés d'avoir chaque année de mauvaises surprises », analyse un ancien salarié. Et, poursuit ce bon connaisseur du secteur, « chez les métallistes, le réflexe est immédiat : quand il y a un souci, on le traite en famille ». La puissante Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) est en effet très présente dans le conseil d'administration d'Humanis. Malakoff est également lié à la métallurgie. Quant au Medef, incontournable dans un monde paritaire où, par ...



Image non disponible.
Restriction de l'éditeur



UNE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE EN PLEIN MAELSTROM...

Fusion des régimes cadres (Agirc) et non cadres (Arcco) au 1^{er} janvier 2019

Mise en œuvre d'un second plan de réduction des coûts de gestion de 300 M€ pour la période 2019-2022

Réforme Macron d'unification des régimes de retraite finalisée à l'été 2019

... ET DES ASSUREURS NON LUCRATIF EN PLEINE CONCENTRATION

Istya + Harmonie Mutuelle =
Groupe Vyv
(créé en 2017)



5,5 Md€ ⁽¹⁾

CA UMG assurance de personnes

AG2R La Mondiale + Matmut =
Nom de l'ensemble pas encore annoncé
(prévu pour le 1^{er} janvier 2019)



12 Md€

CA Sgam assurance de personnes

Humanis + Malakoff Médéric =
(en cours)



6,3 Md€

CA assurance de personnes

1. 7,5 Md€ avec UGM Vyv coopération



« L'objectif concret de ces travaux est de finaliser les conditions de succès et de confirmer le principe du rapprochement des deux groupes d'ici juin 2018. »

Communiqué des conseils d'administration de Malakoff Médéric et d'Humanis

... définition, il occupe 50 % des sièges, il est aussi très actif dans ce rapprochement. La situation financière d'Humanis est « loin d'être catastrophique », nuance cependant un proche du dossier. Malakoff Médéric, qui affiche quasiment trois fois plus de fonds propres, pourrait notamment réassurer une partie de l'activité d'Humanis, avec *in fine*, une marge de solvabilité des deux groupes qui resterait très confortable. Mais la prudence est de mise. Surtout, ne pas donner le sentiment que le bien-portant estourbit le malade. Chacun a

appris de ses erreurs. Pas question de se précipiter dans un mecano des structures. Le rapprochement se veut pragmatique, privilégiant la recherche de synergies, les mutualisations et les effets de taille. Le nouvel ensemble représentera environ la moitié de la retraite complémentaire et un chiffre d'affaires de 6,3 Md€ en assurance de personnes⁽¹⁾. « Personne ne joue les cow-boys, les approches des uns et des autres sont très saines », poursuit un observateur, tout en ajoutant : « aucun des deux n'a plus le droit à l'échec ». Pour le moment, difficile d'imaginer ce qui pourrait faire capoter l'affaire, d'ici juin. Selon nos informations, Claude Tendil, président de la commission protection sociale du Medef⁽²⁾, a approuvé l'opération. Et, de part et d'autre, les interlocuteurs patronaux parlent d'égal à égal, en professionnels aguerris. Côté syndicats, CFDT et FO seraient peu ou prou sur la même longueur d'onde.

« Dans l'intérêt de tous »

Pas de souci non plus *a priori* du côté des dirigeants, sujet récurrent de blocage dans les fusions. Thomas Saunier, homme de l'assurance en provenance de Generali, s'est imposé à la tête de Malakoff Médéric, alors qu'Olivier Ménard, spécialiste de la retraite complémentaire, a assuré la transition après le départ de Jean-Pierre Ménanteau. À 51 ans, le premier devrait logiquement prendre la direction de l'ensemble et pouvoir s'appuyer sur l'expertise précieuse du second, âgé de 63 ans, en ce qui concerne le délicat chantier de la retraite complémentaire.

« Le caillou peut venir de l'extérieur, des concurrents pas vraiment heureux de voir la constitution de ce géant paritaire », analyse un observateur. Concurrent et parfois partenaire à l'instar d'un Axa qui réassure Humanis et se retrouve à ses côtés dans le capital des sociétés R2E (retraite supplémentaire) et Itelis (réseau de soins). « Il est dans l'intérêt de tout le monde que l'opération réussisse », estime cependant un bon connaisseur du dossier, avant de préciser dans un sourire, « y compris dans l'intérêt d'une grande compagnie d'assurance. »

■ FRANÇOIS LIMOGÉ

1. Chiffres 2017 fournis par les groupes.
2. Claude Tendil vient d'être nommé également président de la commission sociale après la démission d'Alexandre Saubot, candidat à la présidence du Medef.